Information concernant la clôture anticipée de l'offre publique d'obligations lancée par Studio 100 NV

Communication concernant l'offre publique en Belgique d'obligations à émettre par **Studio 100 NV** (l' « **Émetteur** »),au taux fixe de 3,35% (brut) arrivant à échéance le 23 juin 2022 (les « **Obligations** ») **(code ISIN BE6278665490)**

Cette communication doit être lue avec le prospectus pour l'offre des Obligations, daté du 2 juin 2015 et approuvé par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) (le « **Prospectus**»)[1].

Le montant total des souscriptions reçues par BNP Paribas Fortis et les autres Joint Lead Managers est supérieur au montant nominal total des Obligations qui seront émises. L'Émetteur, avec l'accord des Joint Lead Managers, a donc décidé de clôturer anticipativement la période d'offre le 5 juin 2015 à 17h30.

Le montant nominal total des Obligations qui seront émises et admises à la négociation sur le marché Euro MTF de la Bourse du Luxembourg le 23 juin 2015 a été fixé à **90.000.000 EUR** (sous réserve de modification si l'Émetteur publie un supplément au Prospectus avant le 23 juin 2015).

Le total des souscriptions reçues par BNP Paribas Fortis a dépassé le montant maximum d'Obligations allouées à BNP Paribas Fortis. Par conséquent, les souscriptions reçues pourront faire l'objet d'une réduction proportionnelle (par multiple de 1.000 EUR et avec, dans la mesure du possible, un montant nominal de minimum 1.000 EUR correspondant à la coupure des Obligations).Les investisseurs qui ont souscrit à des Obligations auprès de BNP Paribas Fortis, seront informés au plus tard le 23 juin 2015, via leur extrait de compte, du nombre d'Obligations qui leur sera définitivement alloué et de la clé de répartition utilisée. En outre, la clé de répartition sera publiée sur le site de BNP Paribas Fortis (www.bnpparibasfortis.be/emissions) au plus tard le 23 juin 2015. Cette clé de répartition correspond au rapport entre les souscriptions reçues par BNP Paribas Fortis par rapport au montant nominal total des obligations alloué à BNP Paribas Fortis et peut par conséquent être différente de celle utilisée par les autres Joint Lead Managers.

Cette notice d'information est publiée par BNP Paribas Fortis SA le 5 juin 2015.

BNP PARIBAS FORTIS

06.2015/ Editeur responsable: A. Moenaert – BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3 – 1000 Bruxelles –RPM Bruxelles – TVA BE 0403.199.702.

1 Le Prospectus en anglais, ainsi que sa traduction en néerlandais et son résumé en français sont disponibles sur le site internet de BNP Paribas Fortis (www.bnpparibasfortis.be/emissions) et sur le site internet de l'Émetteur (www.studio100.tv).